RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01178
Numéro SIREN : 529 210 312
Nom ou dénomination : INFINITY

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt 6804

Monsieur Igor FOSSEUX
24 Avenue de la Garenne
54000 NANCY

Société FISK
3 rue des Bleuets
54760 LEYR

NANCY, le 31 aout 2023

Lettre remise en main propre

Cher Stéphane,

Conformément à l'article 13.3 des statuts de la Société INFINITY, société par actions simplifiée u capital social de 837.000 euros dont le siège social est situé 6/8 rue Sergent Blandan – 54000 Nancy et dont le numéro unique d'identification est 529 210 312 RCS Nancy (la « **Société** ») dont la société FISK est associée, j'ai l'honneur de vous faire part de ma démission de mes fonctions de Président avec effet à compter du 27 septembre 2023. Je vous demande dans ce cadre de bien vouloir me dispenser du délai de préavis stipulé par l'article 13.3 susvisé.

En tant que de besoin, je confirme que je n'ai à ce jour aucune réclamation de quelque nature que ce soit contre la Société et renonce ainsi irrévocablement à toute réclamation de quelque nature que ce soit contre la Société au titre de l'exercice de mon mandat de Président et aucune somme, de quelque nature que ce soit ne m'est due par la Société.

Je reste entretemps à votre disposition, et

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Igor FOSSEUX

Remise en main propre
31/08/2023

Monsieur Igor FOSSEUX
24 Avenue de la Garenne
54000 NANCY

Société TRIBALE
10 rue de la Croisette
54210 AZELOT

NANCY, le 31 aout 2023

Lettre remise en main propre

Cher Emmanuel,

Conformément à l'article 13.3 des statuts de la Société INFINITY, société par actions simplifiée au capital social de 837.000 euros dont le siège social est situé 6/8 rue Sergent Blandan – 54000 Nancy et dont le numéro unique d'identification est 529 210 312 RCS Nancy (la « **Société** ») dont la société TRIBALE est associée, j'ai l'honneur de vous faire part de ma démission de mes fonctions de Président avec effet à compter du 27 septembre 2023. Je vous demande dans ce cadre de bien vouloir me dispenser du délai de préavis stipulé par l'article 13.3 susvisé.

En tant que de besoin, je confirme que je n'ai à ce jour aucune réclamation de quelque nature que ce soit contre la Société et renonce ainsi irrévocablement à toute réclamation de quelque nature que ce soit contre la Société au titre de l'exercice de mon mandat de Président et aucune somme, de quelque nature que ce soit ne m'est due par la Société.

Je reste entretemps à votre disposition, et

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Igor FOSSEUX

Reçu en main propre
le 31.08.2023
E. LASSERT

INFINITY
Société par actions simplifiée au capital de 837.000 €
Siège social : 6/8, rue Sergent Blandan – 54000 Nancy
529 210 312 R.C.S. Nancy
(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2023

…/…

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Igor Fosseux de ses fonctions de président de la Société et nomination de la société Coisne et Lambert en remplacement, fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération

L'Associée Unique, prenant acte de la démission de Monsieur Igor Fosseux de ses fonctions de président de la Société, décide de le dispenser du délai de préavis stipulé par l'article 13.3 des statuts et constate que sa démission prend effet ce jour.

L'Associée Unique décide de nommer en remplacement, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée, la société Coisne et Lambert, société anonyme au capital de 2.094.023,25 € dont le siège social est situé est situé 43, rue du Bas des Bois – 53000 Laval, ayant pour numéro unique d'identification 555 450 162 R.C.S. Laval.

Le président aura les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi ou les statuts aux associés. Il représentera la Société à l'égard des tiers.

(…)

La société Coisne et Lambert, représentée par son président directeur général, Monsieur Christophe Lambert, accepte le mandat de président qui vient de lui être confié et déclare n'être frappée par aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer ledit mandat au sein de la Société.

DEUXIEME DECISION

Nomination de la société Rossignol & Associés en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société

L'Associée Unique décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour une durée de six exercices (en ce inclus l'exercice en cours à la date des présentes), la société Rossignol & Associés, société à responsabilité limitée au capital de 728 500 €, dont le siège social est situé 6 rue Rabelais – 49000 Angers, ayant pour numéro unique d'identification 524 313 681 R.C.S. Angers.

Les fonctions de la société Rossignol & Associés expireront à l'issue de la consultation de l'associée unique ou, en cas de pluralité d'associés, de la consultation de la collectivité des associés, appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

DocuSigned by:
Paul Devilder
250B683CDF5242E...

« Certifié conforme »
Coisne et Lambert
Représentée par Paul Devilder
Président Directeur Général